

Je vous prie de compléter votre crédit de l'année par une ordonnance de solde que vous recevrez par la même voie.

Je vous engage donc à vous conformer à cette disposition qui tend à vous décharger des frais d'escompte, et à rembourser ce que vous avez reçu du Banquier avec lequel mes anciennes relations ont cessé en ce qui concerne les fonds de l'École de Rome.

J'ai l'honneur de vous saluer.
M. de Fontenay

Mr. Bobain Chef de Bureau
M. de Fontenay
M.

Le 11. août 1810.

216

Je vous prie de répondre par le même courrier à la lettre de M. de Fontenay en date du 12. j. par laquelle j'ai été autorisé à toucher de 16000. f. par l'intermédiaire de M. de Fontenay qui m'avait déjà fait compter en juin 8000. La lettre de M. de Fontenay fait la référence qu'essentiellement je ne m'en souviens point. Et m'aurait touché de deux fois cette somme. Une lettre perdue est apparemment la cause de ce mal-entendu.

La première ordonnance de 8000. n'était accompagnée d'aucune instruction sur la destination de cette somme. Je crus d'abord que ce pouvait être le supplément de fonds que j'avais sollicité mais comme d'un autre côté l'ordonnance portait qu'elle était imputable au mois de mai, je crus aussi que ce pouvait être le fonds mensuel et comme mai et presque tout juin étoient écoulés, il me sembla qu'une nouvelle ordonnance me serait immédiatement envoyée. J'en eus des informations auprès de M. de Fontenay qui me dit qu'il n'avait pas de nouvel ordre de payer et de son côté le Banquier me dit que le crédit de l'École n'étoit point renouveau. Je crus alors de devoir par prendre une disposition pour régler, d'ici tant les 8000. f. en reserve attendant de M. de Fontenay la réponse à ma lettre du 12. juin, et je priai de Fontenay le fonds nécessaire à l'échéance de juillet. Ce que j'en aurai pu faire si j'eusse

Mr Robain Chef de la
H. D. au Ministère
de l'Instruction

le 11. août 1810.

216

Mr.

J'aurais dû répondre par ce même courrier à la lettre
de M. E. en date du 12. j'att. par laquelle j'ai
été autorisé à toucher ici 16000. f. par l'inter-
mise de M. Jant qui m'avait déjà fait
comptes en juin 8000. La lettre de M. E. me
fait le reproche qu'assurément je ne mérite point
e'nt d'avoir touché de deux côtés. Une lettre
perdue est apparemment la cause de ce mal-
entendu

La première ordonnance de 8000. n'était accompagnée
d'aucune instruction sur la destination de cette somme
je pensai d'abord que ce pouvait être le supplément de
fonds que j'avais sollicité mais comme d'un autre côté
l'ordonnance portait qu'elle était imputable au mois de
mai, je pensai aussi que ce pouvait être le fond
mensuel et comme mai et presque tout juin étoient
écoulés, il me sembla qu'une nouvelle ordonnance lui en
devait immédiatement. J'en e'nt j'en pris des informations
auprès de M. Jant qui me dit qu'il n'y avait point
de nouvel ordre de payer et de son côté le Bauguin
me dit que le crédit de l'École n'était point
révoqué. Je crus alors ne devoir pas prendre une fouction
pour règle, j'en tins les 8000. f. en réserve attendant
de M. E. la réponse à ma lettre du 12. juin, Et
je pris de Bauguin le fond nécessaire à l'exercice
de juillet. Ce que j'en aurais pu faire si j'eusse

Reçu une lettre par laquelle ^{me} dit le Ministre j'ai
 été prévenu que pour éviter les frais d'Escompte
 les fonds de l'École de Commerce seroient distribués
 ordinairement au nom de la caisse du fermier des
 travaux publics &c.

Ce n'est pas ma faute si cette lettre ne m'est point
 parvenue. Mais le mal est réparé et l'inconvénient
 qui en est résulté est peu de chose. Mais j'ai à cœur
 d'avoir prouvé que j'ai agi du moins je le crois avec
 la prudence que la circonstance exigeoit.

Ainsi que vous le verrez par ma lettre au Ministre
 j'ai remboursé avec les 2000 ^{fr.} les 2 mois que j'avois
 touchés du Banquier pour moi j'en ai 1000 et me
 voici à présent à feu pour les dépenses courantes
 du mois d'août. j'avois avec le Banquier l'avant exp
 d'attacher au commencement de chaque ^{mois} j'en suis à
 solliciter de M. Jant une avance pour ce même
 courant. ~~ce~~ ce n'est que d'ici à quelque temps que
 je pourrai avoir fait des économies jusqu'à ce jour
 je pourrai pas supporter un mois de retard. Je voud
 rais suppléer arrangez les choses pour que les payemens
 qui me seront faits dorénavant manquent aussi régulièrement
 que cela se faisoit par la voie du Banquier
 et que ce qui me seroit dû ne s'oublie pas d'un
 oubli, d'une lettre retardée ou perdue. Nous sommes
 si loin l'un de l'autre que ne s'écrit ^{rien} ~~rien~~
 réparé toujours très exactement.

au moment où je me disposois à clore ma lettre M. Poulain
 me fait appeler pour me communiquer une lettre du Ministre

adressé à M. Ferréaux ~~et~~ ^{le} correspondant de M.
 Cortolina, où il s'agit de me faire rembourser à ce
 dernier une ^{autre} somme de 8000. que j'aurais touchée en
 mars. Voilà j'en suis sûr l'avoue M. qui me
 paroit bien étrange. M. Ferréaux avant d'avoir
 à M. Cortolina aurait ^{dû} d'abord compulsé le
 livre examiner la chose et s'il y a dit l'ordre dans
 ses opérations il aurait trouvé qu'en mars j'en ai
 rien reçu de M. Cortolina le quel n'a par conséquent
 pu me produire ma quittance de cette somme.
 Ce fut donc ce mois de mars qu'effrayé de la
 perte du change que j'étais de 94. Piastres que
 le change devoit de me faire perdre en service
 et sachant que M. Sant avoit tout le mois de
 Paris à remettre à Paris. je lui proposai de me verser
 8000. dont le Ministère de l'Intérieur s'entendrait
 de Paris avec celui du Trésor public cette opération
 simple et sans déplacement convenoit aussi à M.
 Sant et un arrete de la Cour autorisa
 je me ferois de cet arrangement qui devoit chaque
 mois à la caisse de l'École une somme sensible
 peu de temps après M. Sant m'écrivit que cette dispo-
 sition ne peut plus ^{continuer} d'avoir lieu et que j'aye à me pourvoir
 par la voie de Banque. je ne suis par homme de
 finance et j'aurais vainement cherché à pointer les
 difficultés que cela presentoit.

M. Neveu j'en suis sûr la lettre que j'eus l'honneur de
 vous écrire à ce sujet le 6. mai dernier vous y trouvez
 ce que je vis de cette phrase " j'ignore absolument quelle
 espèce d'inconvénient cette nouvelle manière d'opérer pouvoit
 avoir, mais elle auroit eu l'avantage de faire entrer
 dans la caisse de l'Académie environ 500. f. par mois
 que le change lui enleva

248 bis

C'est encore je crois de chez M. Serrequeux que partent
deux erreurs que j'ai relevées dans ma lettre à S. E. en
date du 9. Juillet. L'une sur une prétendue somme de 24
8400. ^{qui n'est que de 18000} et l'autre sur 1200 ^{qui n'est que de 3800 et qui}
~~porter un compte.~~ ^{est autre}

On voit chaque mois le fond de la caisse de l'académie
à assurancement s'il y est de 1200. De trop cela ne pourrait
manquer de me fauter aux yeux.

Mon cher M. Rohain j'invogue de toute votre
bienveillance faites je vous prie qu'on ne m'embarrasse
plus de tout d'erreurs de quiproquos et de mal entendus
où un seroit je s'en Dieu si j'en avais pas conduit
ma petite affaire avec l'ordre que j'y ai mis

M. Corbinia doit répondre à la lettre de M. Serrequeux
et admettre d'éclaircir ce qui ne s'est pas passé de
mon côté bien au regret.

recevez je vous prie ^{M.} l'assurance du plus sincère dévouement
de la parfaite reconnaissance et de la considération distinguée
de votre D.

J'ai reçu il y a peu de jours une lettre de M. Duleux qui
m'annonce son prochain passage à Rome j'en fais
une fête. j'ai aussi reçu une de son frère aîné à la quelle
je n'ai point encore ^{trouvé le moment de répondre} répondu mais je vous prie auprès
de lui de cette apparente négligence. Et quand vous serez
le soir et Row aim fortement recueillies sur un rappel à
son souvenir.